



ÉVALUATION DU STOCK DE PÉTONCLE (*PLACOPECTEN MAGELLANICUS*) DE LA ZONE DE PÊCHE DU PÉTONCLE (ZPP) 29 À L'OUEST DE LA LONGITUDE 65° 30' O

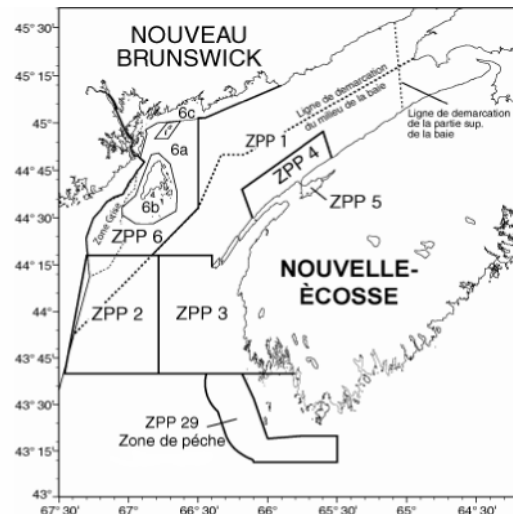
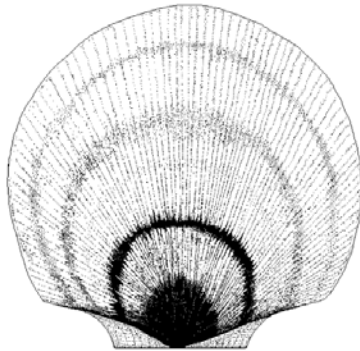


Figure 1. Emplacement de la partie de la ZPP 29 située à l'ouest de la longitude 65° 30' O. L'annexe 1 présente une carte détaillée et nominative des lieux.

Contexte :

La zone de pêche du pétoncle (ZPP) 29 englobe une très vaste étendue d'eaux côtières à l'intérieur de la mer territoriale de 12 milles, entre le sud de Yarmouth (latitude 43° 40' N) et le cap North (Cap-Breton). Le présent rapport ne vise que la partie de la ZPP 29 allant de l'ouest de la longitude 65° 30' O aux eaux de l'aire de production de pétoncles (APP) 3 situées par 43° 40' de latitude nord (figure 1).

Avant 1986, la flottille de pétoncliers de la totalité de la baie pêchait dans cette zone sans restrictions. Après l'accord sur la pêche du pétoncle conclu en 1986 entre pêcheurs des eaux côtières et ceux de la pêche hauturière, elle a dû s'en tenir aux eaux situées au nord de 43° 40' N. Une pêche limitée par cette flottille a été autorisée de 1996 à 1998, puis à nouveau en 2001 moyennant une surveillance intégrale en mer et un relevé d'après-saison financé par l'industrie. La ZPP 29 étant située au sein de la zone de pêche du homard (ZPH) 34, les pêcheurs de pétoncle ont consulté les pêcheurs de homard de la zone au sujet des conflits possibles. On continue de surveiller les prises accessoires de homard et d'autres espèces dans cette pêche.

En 2002, le ministre des Pêches et des Océans a permis qu'aient accès à cette zone la flottille de la totalité de la baie et des titulaires de permis de pêche côtière de l'est de Baccaro autorisés à pêcher dans la ZPP 29 à l'ouest de 65° 30' O. Les titulaires de permis de pêche côtière de pétoncle dans la ZPP 29 avaient été cantonnés jusque-là aux eaux situées à l'est de Baccaro (à l'est de 65° 30' O). Aux termes d'une entente de projet conjoint conclue entre les flottilles de pêche, Ressources naturelles Canada et Pêches et Océans Canada, toutes ces parties contribuent financièrement à l'établissement de cartes du fond marin au moyen de techniques de balayage acoustique multifaisceaux et à l'exécution d'autres travaux scientifiques. Une carte illustrant les caractéristiques du fond de toute cette zone a été produite et distribuée aux pêcheurs avant la pêche de 2004. On continue d'analyser la géologie des dépôts meubles et la répartition spatiale des pétoncles.

Un avis sur le total autorisé de captures (TAC) de cette zone est présenté chaque année. Il est fondé sur une analyse des estimations de l'abondance d'après le relevé et sur les taux de prises commerciales. On ne dispose pas pour le moment de cadre d'évaluation ou de points de référence pour la pêche dans la ZPP 29.

SOMMAIRE

- La pêche du pétoncle considérée ici se déroule dans la partie de la zone de pêche du pétoncle (ZPP) 29 située à l'ouest de la longitude 65° 30' O depuis 2001; elle est actuellement pratiquée par deux flottilles, soit la flottille de la totalité de la baie et un nombre limité de titulaires de permis de pêche côtière pour l'est de Baccaro (flottille de l'est de Baccaro).
- En 2008, les débarquements totaux se sont chiffrés à 249 t (190 t pour la flottille de la totalité de la baie et 59 t pour les pêcheurs de l'est de Baccaro), par rapport à un TAC de 250 t.
- La pêche dans les sous-zones A et E a été sporadique ces deux dernières années et les taux de prises commerciales dans ces eaux semblent avoir augmenté de 2007 à 2008. Dans la sous-zone B, les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont diminué de 19 % depuis 2006, tandis que les taux de prises de la flottille de l'est de Baccaro ont été stables. Dans la sous-zone C, les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont été stables au cours des trois dernières années et ceux de la flottille de la totalité de la baie ont augmenté de 2006 à 2008. Les taux de prises des deux flottilles ont diminué (de 31 à 34 %) dans la sous-zone D depuis 2005.
- Il ressort des estimations du taux combiné de prises commerciales quotidiennes en 2007 et 2008 que l'exploitation a diminué de moitié dans la sous-zone B, qu'elle est restée stable dans la sous-zone C et qu'elle a peut-être doublé dans la sous zone D. Il n'a pas été possible d'établir des estimations pour la sous-zone A, en raison de la faible quantité de prises capturées dans cette sous-zone.
- Les prises de pétoncles de 1 an (hauteurs de coquille ≤ 50 mm) dans le relevé de 2007 étaient largement réparties, leurs plus fortes densités se trouvant dans la sous-zone A. Sauf peut-être dans la sous-zone D, ces fortes densités ne se sont pas traduites par des densités équivalentes de pétoncles d'âge 2 dans le relevé de 2008.
- En ce qui concerne les pétoncles de taille commerciale dans la sous-zone A, l'indice du relevé dénote une hausse en 2008 par rapport à 2007, mais compte tenu de la répartition éparse des pétoncles dans cette sous-zone et de l'absence de recrutement observée dans toute la série chronologique, les tendances du relevé dans la sous-zone A ne reflètent peut-être pas les tendances réelles de la population.
- Dans la sous-zone B, l'indice du relevé dénote une baisse générale de l'abondance depuis 2002 et peu de changement à partir de 2006. Le recrutement continue d'être faible dans cette sous-zone.
- Depuis 2006, le recrutement est resté bas dans la sous-zone C; le relevé de la flottille de la totalité de la baie reflète un effectif stable de la population de taille commerciale et le relevé de la flottille de l'est de Baccaro une hausse de l'abondance pendant la même période.
- Le relevé de la flottille de la totalité de la baie dénotait une hausse de l'abondance des pétoncles de taille commerciale de 2007 à 2008 dans la sous-zone D, tandis que le relevé de la flottille de l'est de Baccaro reflétait un déclin constant depuis 2005. Les deux relevés indiquent que le recrutement reste faible depuis 2005.
- Les recommandations sur les niveaux de prises dans la pêche de 2009 ont été fondées sur l'interprétation des tendances des séries chronologiques sur les taux de prises, les indices de

relevé et l'exploitation. Elles sont de 10-20 t pour la sous-zone A, de 60-80 t pour la sous-zone B, de 60-80 t pour la sous-zone C et de ≤ 85 t pour la sous-zone D.

- Les prises accessoires de homard dans la pêche du pétoncle pratiquée dans la ZPP 29 en 2008 ont été estimées à moins de 0,1 % du poids du homard débarqué par les homardières de la zone de pêche du homard (ZPH) 34 dans la ZPP 29. Les homards capturés dans la pêche du pétoncle ont été en majorité remis à l'eau vivants et indemnes.

RENSEIGNEMENTS DE BASE

Biologie de l'espèce

Le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) vit uniquement dans l'Atlantique Nord-Ouest, depuis la Virginie jusqu'au Labrador. Dans cette région, on le trouve en groupes géographiquement distincts et permanents, appelés « gisements », dont un bon nombre alimentent des pêches commerciales lucratives. Les pétoncles de différents gisements et de différentes parties des grands gisements ont des taux de croissance et un rendement en chairs différents.

Contrairement à de nombreuses espèces de pétoncle d'importance commerciale, le pétoncle géant a des sexes distincts. Les mâles développent des gonades blanches en été, tandis que les femelles ont des gonades rouge vif. Les œufs et le sperme sont libérés dans l'eau et la fécondation a lieu en mer. La reproduction commence vers la fin d'août ou le début de septembre et les larves dérivent dans l'eau pendant près d'un mois avant de s'établir au fond, en octobre.

Raison d'être de l'évaluation

Une réunion a été convoquée dans le cadre du Processus consultatif régional le 14 avril 2009 à l'Institut océanographique de Bedford (IOB), situé à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), dans le but d'examiner les résultats de la pêche de 2008 et d'évaluer l'état du stock de pétoncle de la ZPH 29 à l'appui de la gestion de la pêche de 2009. Participaient à cette réunion des scientifiques, des gestionnaires des pêches du MPO et des représentants de l'industrie. La réunion avait pour objectif particulier de formuler un avis sur le TAC de pétoncle par sous-zone de la ZPP 29, d'après des analyses du taux de prises et des tendances de la biomasse selon le relevé. Une évaluation des risques de prises accessoires, particulièrement des prises accessoires de homard, a aussi été présentée.

ÉVALUATION

La pêche

La pêche du pétoncle considérée ici se déroule dans la partie de la zone de pêche du pétoncle (ZPP) 29 située à l'ouest de la longitude 65° 30' O depuis 2001. Elle a été pratiquée par la flottille de pêche du pétoncle de la totalité de la baie exclusivement en 2001. Depuis 2002, le TAC est partagé entre la flottille de la totalité de la baie et un nombre limité de titulaires de permis de pêche côtière pour l'est de Baccaro, autorisés à pêcher dans la ZPP 29 à l'ouest de 65° 30' O (flottille de l'est de Baccaro). Les débarquements se sont situés entre 221 et 713 t (figure 2). Les faibles prises de 2003 étaient dues au fait que la saison a été courte, ayant débuté tardivement.

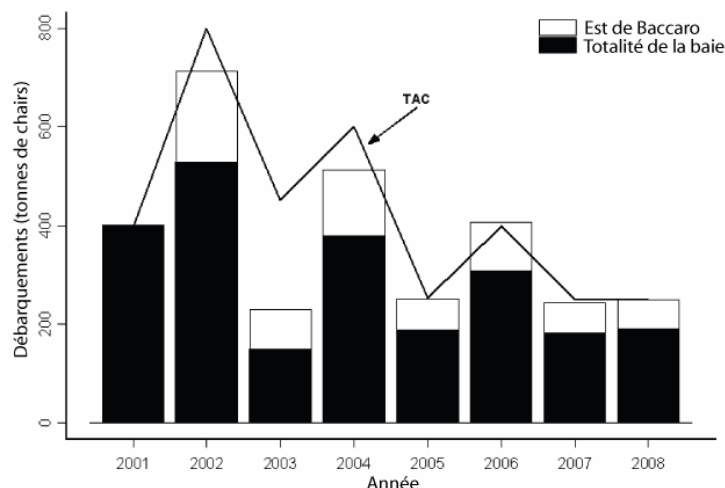


Figure 2. Débarquements de pétoncle (tonnes de chairs) par flottille et TAC total de la zone de pêche du pétoncle 29.

La pêche de 2008 a été ouverte le 23 juin dans toutes les sous-zones. Elle a fermé en premier dans la sous-zone D, le 8 juillet pour la flottille de la totalité de la baie et le 11 juillet pour la flottille de l'est de Baccaro, les dépassements de TAC étant de 56 % et 22 % pour ces deux flottilles, respectivement (tableau 1). Dans la zone C, les TAC ont aussi été dépassés, de 25 % pour la flottille de la totalité de la baie et de 10 % pour la flottille de l'est de Baccaro et la pêche a été fermée le 21 juillet pour la première de ces flottilles et le 23 juillet pour la seconde. Suite aux captures accessoires de homard, deux secteurs ont été fermés aux deux flottilles au sein de la sous-zone B les 26 juillet et 2 août, puis la sous-zone entière a été fermée à la flottille de la totalité de la baie le 9 août. Les sous-zones A et E ont été fermées à la flottille de la totalité de la baie le 21 août et le TAC n'a pas été capturé dans ces sous-zones, ni dans la sous-zone B. Dans les sous-zones A, B et E, la pêche a été fermée le 16 septembre pour la flottille de l'est de Baccaro; le TAC n'a été atteint dans aucune de ces sous-zones.

Tableau 1. Débarquements de pétoncle (tonnes de chairs) et TAC de la ZPP 29.

Année	Sous-zone	Totalité de la baie		Est de Baccaro		Total	
		TAC	Débarquements	TAC	Débarquements	TAC	Débarquements
2007	29A	18,75 ¹	10,49	6,25 ¹	0,99	25 ¹	11,48
	29E		0,24				0,24
	29B	75,00	56,19	25,0	24,32	100	79,88
	29C	37,50	48,52	12,5	11,03	50	58,89
	29D	56,25	68,02	18,75	26,35	75	95,35
	Total	187,50	183,15	62,50	62,69	250	245,94
2008 ²	29A	7,5 ¹	3,05	2,5 ¹		10 ¹	3,05
	29E		0,65		0,44		1,09
	29B	82,5	44,65	27,5	20,75	110	65,40
	29C	33,75	42,05	11,25	13,35	45	54,40
	29D	63,75	99,37	21,25	26,02	85	125,39
	Total	187,5	189,77	62,50	59,54	250	249,33

¹ TAC des sous-zones 29A et E combinées.

² Débarquements préliminaires.

Évaluation de la ressource

La pêche dans les sous-zones A et E a été sporadique ces deux dernières années et les **taux de prises commerciales** dans ces eaux semblent avoir augmenté de 2007 à 2008 (figure 3). Dans la sous-zone B, les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont diminué de 19 % depuis 2006, tandis que les taux de prises de la flottille de l'est de Baccaro ont été stables. Dans la sous-zone C, les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont été stables au cours des trois dernières années et ceux de la flottille de la totalité de la baie ont augmenté de 2006 à 2008. Les taux de prises des deux flottilles ont diminué (de 31 à 34 %) dans la sous-zone D depuis 2005. Dans cette sous-zone D, toutefois, les taux de prises demeurent plus élevés que dans les autres sous-zones.

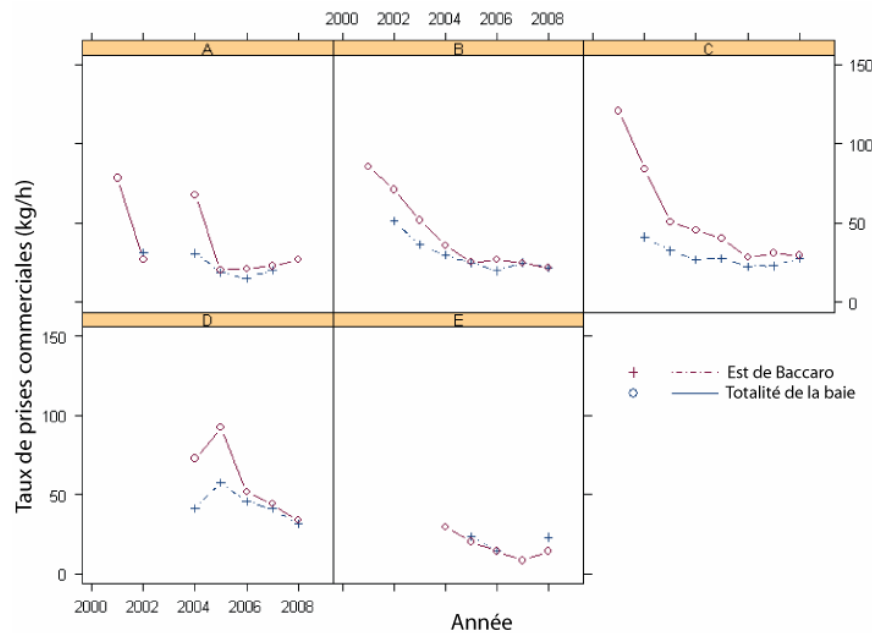


Figure 3. Tendances des taux de prises commerciales moyennes (kg/h) dans la pêche du pétoncle dans la ZPP 29, présentées pour chaque sous-zone et chaque flottille. Les intervalles de confiance des estimations des taux de prises annuelles (non illustrés) variaient de $\pm 4\%$ à 236 % de la moyenne annuelle; ils étaient $\leq 55\%$ dans 90 % des cas.

Un modèle d'appauvrissement a été ajusté en fonction des données sur les taux de prises commerciales quotidiennes pour estimer l'exploitation au cours de chaque saison de pêche de 2002 à 2008. Au nombre de ses principales hypothèses, ce modèle considère que tous les prélèvements venus d'une population au cours de la saison sont dus uniquement à la pêche. Compte tenu de la courte saison de pêche, cela devrait se confirmer. Les estimations de la biomasse initiale d'une saison et l'exploitation durant la saison de pêche semble être influencés par l'étendue de la zone pêchée. D'après les données des systèmes de surveillance des navires (SSN), l'étendue des lieux de pêche a été constante dans les sous-zones B, C et D de 2006 à 2008 et l'estimation de l'appauvrissement semble plus stable pour la plupart de ces années. Dans la sous-zone A, l'étendue des lieux de pêche a toujours été inégale et de ce fait les estimations produites par le modèle d'appauvrissement ne semblent pas fiables pour ce qui concerne cette sous-zone.

Les taux d'exploitation ont varié entre 0,08 et 0,17 dans la sous-zone B de 2006 à 2008 et les taux de prises quotidiennes ont diminué progressivement au cours de chacune des saisons. Toutefois, c'est dans la sous-zone C que le déclin des taux de prises quotidiennes a été le plus rapide; les

taux d'exploitation connexes variaient entre 0,29 et 0,38. Les estimations de la biomasse initiale dénotent un déclin continu de la biomasse depuis 2005. Mais calculée en fonction de la superficie de la zone exploitée, la biomasse semble avoir été stable au cours des trois dernières années. Le taux de diminution des taux de prises quotidiennes dans la sous-zone D se situe entre ceux de la sous-zone B et de la sous-zone C. Les taux d'exploitation relatifs sont passés de 0,12 en 2007 à 0,25 en 2008, ce qui correspond à une augmentation de 31 % des prises sur ces deux années.

Un **relevé scientifique** d'après-saison a été réalisé en commun par l'industrie et le MPO à compter de 2001. Depuis le début de ce relevé, quatre navires de l'industrie y ont participé. En 2001, le relevé avait été fondé sur un plan simple d'échantillonnage aléatoire dans toute la zone. De 2002 à 2004, les sous-zones A à E ont été définies comme strates, et on a procédé à un échantillonnage au sein de chaque strate. Faute de temps, la sous-zone E n'a pas toujours été incluse dans le relevé. On considère cette sous-zone comme un habitat marginal du pétoncle et de ce fait elle est moins prioritaire dans le relevé. En 2005, la stratification a été fondée sur les types de fond superficiels déterminés d'après le relevé de cartographie multifaisceaux et d'après l'analyse de vérification sur le terrain de la géologie des dépôts meubles dans la ZPP 29. En 2006 et en 2007, les traits ont été effectués au hasard parmi les strates superficielles au sein des sous-zones. En 2008, les résultats d'une nouvelle interprétation de la géologie des dépôts meubles superficielle, comprenant des données de sonar à balayage latéral et des données sismiques, ont été intégrés au plan de relevé. Les estimations provenant des relevés de 2001 à 2008 ont donc été modifiées en fonction de ce nouveau plan.

Les tendances temporelles des pétoncles de taille commerciale (≥ 100 mm de hauteur de coquille) et des recrues (90-99 mm de hauteur de coquille) sont représentées à la figure 4. L'indice des relevés concernant les pétoncles de taille commerciale dans la sous-zone A reflétait une hausse en 2008 par rapport à 2007, malgré qu'on n'ait pas observé de recrutement en 2007; mais compte tenu de la répartition éparse des pétoncles dans cette sous-zone et de l'absence de recrutement observée dans toute la série chronologique, les tendances du relevé dans la sous-zone A ne reflètent peut-être pas les tendances réelles de la population.

Dans la sous-zone B, l'indice du relevé dénote une baisse générale de l'abondance depuis 2002 et peu de changement à partir de 2006. Le recrutement continue d'être faible dans cette sous-zone.

Après une baisse initiale de 2001 à 2002, il semblait y avoir dans la sous-zone C trois classes d'âge supérieures à la moyenne qui ont peu contribué à changer l'abondance des pétoncles de taille commerciale avant le déclin observé de 2005 à 2006. Ce déclin a été ressenti tant par la flottille de la totalité de la baie que par celle de l'est de Baccaro. À partir de 2006 jusqu'à aujourd'hui, le recrutement a continué d'être faible, le relevé de flottille de la totalité de la baie reflétant une population de pétoncles de taille commerciale stable et le relevé de la flottille de l'est de Baccaro une hausse de l'abondance au cours de la même période.

La forte classe d'âge observée dans le relevé de 2003 dans la sous-zone D et dont on attendait le recrutement en 2004 n'est pas apparue aussi forte dans le relevé de 2004. Toutefois, le relevé de la flottille de la totalité de la baie et celui de la flottille de l'est de Baccaro reflétaient un pic d'abondance en 2005. L'indice du relevé de la totalité de la baie reflétait aussi une hausse de l'abondance des pétoncles de taille commerciale de 2007 à 2008, tandis que celui de la flottille de l'est de Baccaro dénotait un déclin constant à partir de 2005. Dans les deux relevés, le recrutement continue d'être faible depuis 2005.

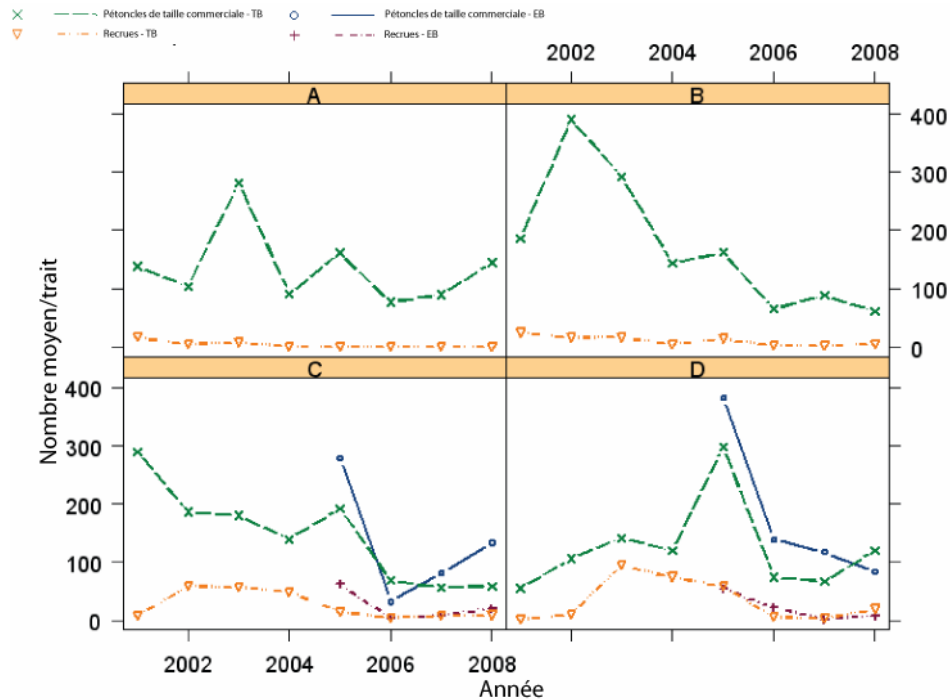


Figure 4. Tendances annuelles du nombre moyen de pétoncles pleinement recrutés (≥ 100 mm) et de recrues (90-99 mm) par trait, d'après les relevés scientifiques par sous-zone dans la ZPP 29. Les données sur les pétoncles de taille commerciale – TB et recrues – TB correspondent aux estimations provenant des navires de la flottille de la totalité de la baie (TB) Julie Ann Joan (2001-2003, 2005-2008) et Branntelle (2004), tandis que les données sur les pétoncles de taille commerciale – EB et recrues – EB correspondent aux estimations provenant des navires de la flottille de l'est de Baccaro (EB) Overton Bay (2005) et Faith Alone (2006 et 2008).

Dans le relevé de 2007, on a observé dans toutes les sous-zones un grand nombre de pétoncles dont l'âge se situait alentour de 1 an, leurs plus fortes densités se trouvant dans la sous-zone A. Sauf peut-être dans la sous-zone D, ces fortes densités ne se sont pas traduites par des densités équivalentes de pétoncles d'âge 2 dans le relevé de 2008.

Prises accessoires

C'est dans la sous-zone B que le nombre moyen de **homards** par trait dans le relevé sur le pétoncle a été le plus élevé, se situant à environ 4 homards par trait (figure 5). Venaient ensuite la sous-zone A (environ 2,3 homards par trait), puis la sous-zone C (1 ou 2 homards par trait, selon le relevé) et enfin la sous-zone D (0,5 homard par trait). La taille des homards dans le relevé variait de 30 mm de longueur de carapace (LC) à 230 mm de LC, mais la plupart des homards avaient une LC se situant entre 50 et 120 mm, avec une forte classe modale de 75 mm. Le relevé dans la ZPP 29 a eu lieu en septembre de 2001 à 2003 et en octobre de 2004 à 2008; on ne sait pas quel effet a la période du relevé sur les prises accessoires.

Dans cette pêche, la présence d'observateurs est requise dans chaque flottille à raison d'une journée de pêche observée par navire en activité au cours d'une saison de pêche. Ce niveau a été atteint en 2008 (63 jours pour 61 navires). Bien que la surveillance par des observateurs porte sur toutes les sous-zones, elle a visé essentiellement la sous-zone B, où les prises accessoires de homard ont été particulièrement problématiques par le passé (figure 6).

La plupart des homards capturés au cours des sorties durant lesquelles un observateur était présent provenaient de la sous-zone B, comme les années précédentes (figure 6). Dans les sous-zones C et D, il n'y avait pas de homard dans la plupart des traits. Sur les 1 473 homards capturés accessoirement en 2008 lors de sorties au cours desquelles un observateur était présent, 936 étaient considérés comme indemnes, 411 étaient blessés, 116 étaient morts et aucune information n'a été consignée au sujet des 10 autres. Le nombre total estimé de homards capturés accessoirement durant la pêche du pétoncle dans la ZPP 29 a été de 4 535, représentant un poids estimé à 2,3 t. Ce poids n'équivaudrait qu'à une faible portion (< 0,1 %) du homard débarqué par les homardiers de la ZPH 34 dans la zone correspondant à la ZPP 29 en 2007-2008. La majorité des homards capturés dans la pêche du pétoncle ont été remis à l'eau vivants et indemnes.

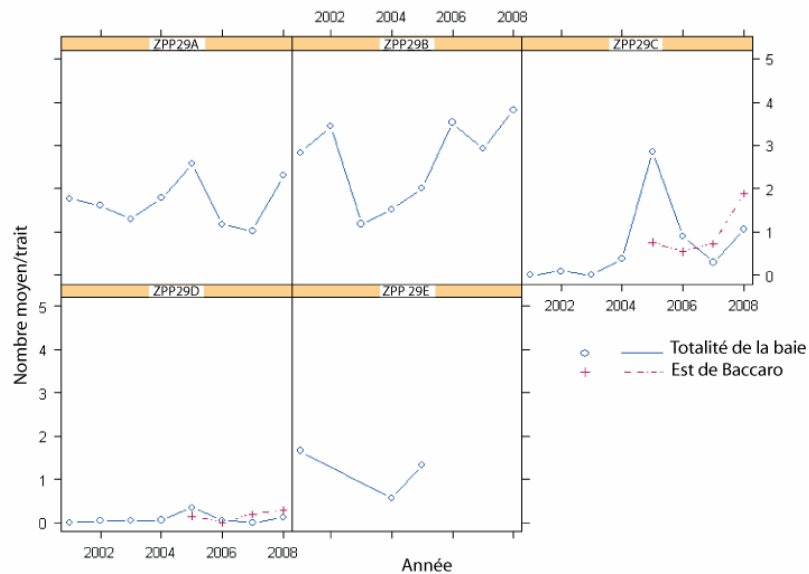


Figure 5. Nombre moyen de homards par trait dans les relevés annuels sur le pétoncle dans la ZPP 29.

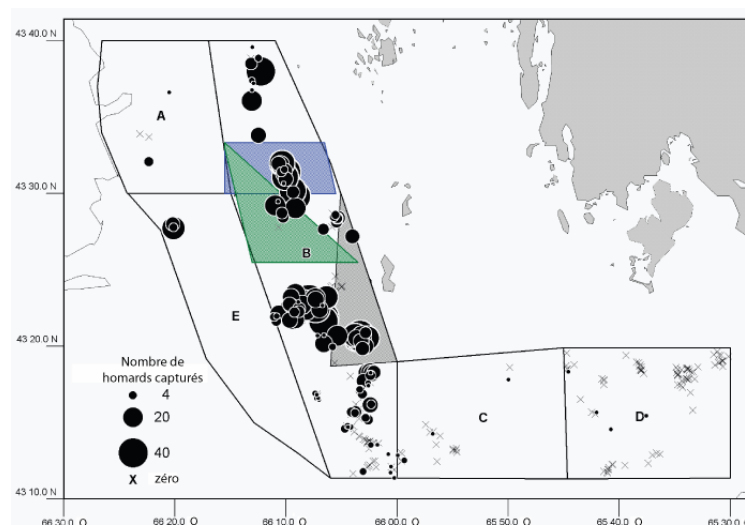


Figure 6. Lieux de provenance des homards capturés dans le cadre des sorties de pêche surveillées par un observateur dans la ZPP 29 en 2008 et nombre de ces homards par trait. Les x correspondent à des endroits où aucun homard n'a été capturé. Les parties de la sous-zone B qui ont été fermées en raison des fortes prises accessoires de homard sont illustrées par les deux polygones supérieurs. Le triangle inférieur (grisé) correspond au secteur assujéti à une présence obligatoire d'observateurs pour surveiller les prises accessoires de homard.

Outre les prises de homard, les observateurs présents à bord des pétoncliers consignent toutes les **autres prises accessoires de poissons et d'invertébrés** qui sont capturées en même temps que le pétoncle. Ce sont en tout 113 types d'animaux, dont on n'a identifié dans certains cas que le genre ou la famille, qui ont été signalés comme prises accessoires dans cette pêche depuis 2001. Toutefois, les observateurs ne consignent pas la condition de ces animaux et on ne sait rien de leur taux de survie après leur remise à l'eau.

Les crabes communs, les chabots et les crabes nordiques ont continué d'être les espèces dominantes dans les prises accessoires en 2008. Toutefois, comme on l'a déjà indiqué, les poids estimés des prises accessoires sont approximatifs, car les observateurs consignent en général les plus bas poids comme étant d'un kilogramme. Il est probable que cette façon de procéder a abouti à une surestimation du poids des plus petits animaux (comme les chabots et les crabes).

Sources d'incertitude

La méthode d'analyse de l'appauvrissement a été appliquée aux données concernant cette ZPP. Les hypothèses d'absence de recrutement, de mortalité naturelle, d'égale vulnérabilité à la pêche des pétoncles de taille commerciale et de croissance minimale durant la saison de pêche qui sont associées à cette méthode n'ont pas été vérifiées

Le manque apparent de données sur la dynamique de la population dans les estimations du relevé est un problème qu'il faut régler pour valider l'analyse des données sur le taux de prises commerciales.

On sait peu de chose du recrutement et de la mortalité totale des pétoncles dans cette zone.

CONCLUSIONS ET AVIS

Les séries chronologiques des indices des relevés annuels, des taux de prises commerciales et des prises sont encore trop courtes pour que la dynamique de la population puisse être aussi bien modélisée que celle des populations de la baie de Fundy. L'avis a été fondé sur l'interprétation des tendances dans ces séries.

La répartition très éparse des pétoncles de la sous-zone A s'est traduite par un indice de relevé fort variable qui n'a pas beaucoup présenté de tendances ces dernières années. Les taux de prises des deux flottilles ont augmenté depuis 2006, alors que les prises ont été en déclin. On recommande pour 2009 des prises de l'ordre de 10 à 20 t.

L'indice de relevé pour la sous-zone B a été stable au cours des trois dernières années, tandis que les prises ont diminué de 116 t à 65 t. Les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont diminué de 19 % durant la même période, tandis que les taux de prises de la flottille de l'est de Baccaro sont restées stables. Le modèle d'appauvrissement indiquait que l'exploitation relative a diminué de 2007 à 2008, passant de 0,17 à 0,08, les prises étant tombées de 80 t à 65 t. On recommande pour 2009 des prises se situant entre 60 et 80 t

Dans la sous-zone C, l'indice du relevé par la flottille de la totalité de la baie est stable depuis 2006, tandis que l'indice du relevé par la flottille de l'est de Baccaro est en hausse. Dans cette sous-zone, les taux de prises commerciales de la flottille de la totalité de la baie ont été stables les trois dernières années, alors que ceux de la flottille de Baccaro ont augmenté de 2007 à 2008.

Pendant la même période, les prises ont diminué, passant de 111 t à 54 t. Les estimations de l'exploitation relative ont été stables pour 2007–2008. On recommande pour 2009 des prises de l'ordre de 60 à 80 t.

L'indice du relevé par la flottille de la baie dans la sous-zone D laissait croire à une augmentation de 2007 à 2008, tandis que celui de la flottille de l'est de Baccaro a poursuivi sa tendance constante à la baisse depuis 2005. Les deux séries de taux de prises commerciales diminuent depuis 2005 et accusent une réduction de 31 à 34 % depuis 2006. Quoique les prises aient diminué après avoir atteint 156 t en 2006, on a estimé que leur hausse, de 95 t à 125 t, de 2007 à 2008 a accru l'exploitation relative, la portant de 0,12 à 0,25. Compte tenu du fait que trois indices sur quatre sont en baisse aux taux de prises actuel, on recommande pour 2009 de plafonner les prises au TAC de l'an dernier, soit 85 t.

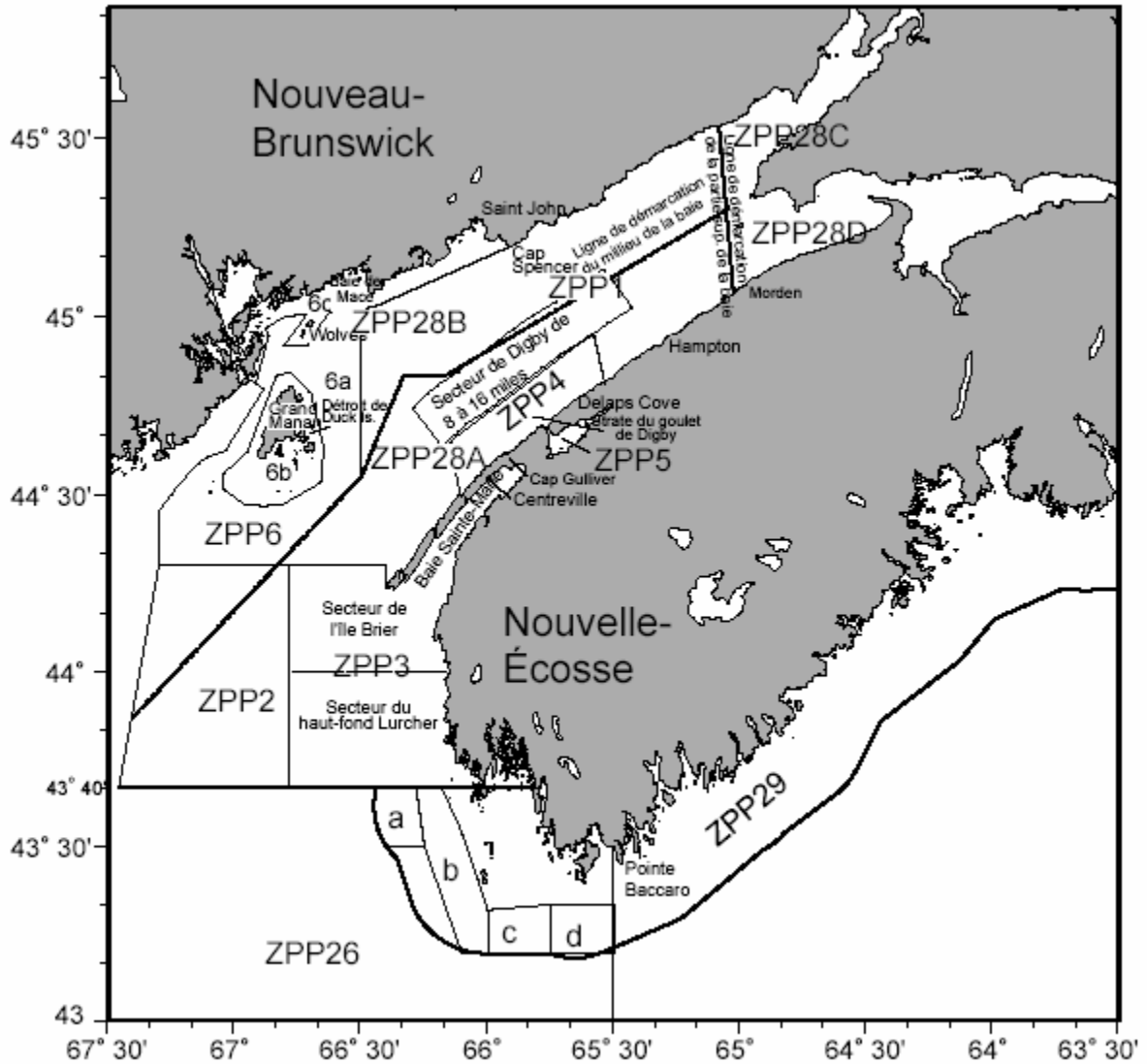
AUTRES CONSIDÉRATIONS

De juillet à octobre, pendant la mue, les homards sont moins mobiles, plus susceptibles de se blesser et occupés à s'accoupler. Des mesures ont été prises pour éviter de pêcher le pétoncle durant les périodes et dans les zones où les homards sont présents en grandes concentrations ou ont une carapace molle. La fermeture d'une partie de la sous-zone B les années précédentes en raison des fortes prises accessoires de homard est un exemple du genre de mesures qu'on peut prendre. Faire démarrer la saison de pêche dès que possible en juin pourrait contribuer à éviter un chevauchement entre la période de pêche du pétoncle et la période de mue du homard.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Smith, S.J., C. Denton, B. Hubley, I. Jonsen, M.J. Lundy, D. Pezzack, J. Sameoto, et M.J. Tremblay. 2009. Scallop Fishing Area 29: Stock Status and Update for 2009. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Doc. de rech. 2009/038.

Annexe 1. Emplacements et noms des lieux de pêche côtière du pétoncle.



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,

Contactez : Stephen Smith
Division de l'écologie des populations
Ministère des Pêches et des Océans
Institut océanographique de Bedford
C.P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Tél. : 902-426-3317
Télec. : 902-426-1862
Courriel : stephen.smith@dfo-mpo.gc.ca

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
C.P. 1006, succursale B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070
Télécopieur : 902-426-5435
Courriel : XMARMRAP@mar.dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1919-5109 (imprimée)
ISSN 1919-5117 (En ligne)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2009

*An English version is available upon request at the above
address.*



LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIT ÊTRE CITÉE COMME SUIT :

MPO. 2009. Évaluation du stock de pétoncle (*Placopecten magellanicus*) de la zone de pêche du pétoncle (ZPP) 29 à l'ouest de la longitude 65° 30' O. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis. sci. 2009/052.